

Communiquer sur les espèces avec des termes faisant communauté.

Par **Jean-Marc CUGNASSE**
jean-marc.cugnasse@orange.fr

Abstract

Communicate about species with terms that make community.

We present in this note elements of reflection on some vernacular denominations attributed to species and on their adequacy to the communication on the biodiversity in society today.

A l'heure où le grand public fait siennes les problématiques environnementales, averti et accompagné par des scientifiques et des naturalistes, le vocabulaire lié à la communication sur le vivant et sa gestion se doit d'être en phase avec la société, et notamment avec les décisions du législateur. Cette démarche devient une exigence forte si la communication biodiversitaire n'est pas seulement préoccupée par la meilleure transmission de ses savoirs, mais si l'objectif profond est de faire communauté avec les vivants.



Moineau domestique
ou Moineau familier ?

Les noms vernaculaires sont importants car ils créent un lien entre les spécialistes et les non-experts. Or, à travers notre expérience, il nous est apparu que certains d'entre eux pouvaient être inappropriés et/ou handicapants eu égard à la perception de certaines espèces.

Dans cette réflexion d'ouverture, nous nous proposons de partager quelques exemples qui ont retenu notre attention afin de stimuler une mise en cohérence de notre langage avec la philosophie biodiversitaire que nous inspire l'observation et l'étude du vivant. Il est à noter que nous ne faisons que suivre ici la recommandation de Buffon : « *Lorsqu'il*

s'agit de nommer un animal, ou (...) de lui choisir un nom parmi tous les noms qui lui ont été donnés, il faut (...) rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer les fausses idées et à perpétuer les erreurs » (BUFFON in WALTER & AVENAS, 2007). Plus récemment (1944), c'est Albert CAMUS qui disait : « *Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde* ». Enfin, l'importance sociétale de l'attribution d'un nom ou d'un prénom est confirmée chez le citoyen français par la possibilité que lui offre le Code civil (Livre 1^{er}, Titre II, Chap. II articles 60 et 61) d'en changer s'il présente à ses yeux un handicap, notamment pour son intégration dans sa communauté.



© Jean-Marc CUGNASSE

Figure 1.
Fauvette à tête noire (femelle) ou Fauvette à bérêt ?

La dénomination vernaculaire des espèces

De tous temps et dans chaque langue, les humains ont nommé chaque espèce à l'aide d'un nom dit « vernaculaire » qui la rendait ainsi identifiable au sein de chacun de leurs groupes sociaux sur la base d'un trait propre à l'individu (couleur, comportement, compétence, ...) ou d'une appartenance (région, habitat, ...). Cette appropriation, riche de la diversité des perceptions culturelles ou cultuelles, ne facilitait pas la structuration de la connaissance scientifique du vivant, d'autant qu'un même nom pouvait désigner une espèce différente selon les régions. Celle-ci évolua pour la communauté scientifique avec la nomenclature binominale en latin, également sur la base de particularités (COUTIN, 1992), dont Carl von Linné posa les bases au 18^{ème} siècle et qui devint la référence internationale au 19^{ème} siècle. Nous ne traiterons pas de celle-ci dans la présente note.

La dénomination vernaculaire était diversifiée au plan national et elle a conservé encore des usages vivants, en particulier dans les langues régionales ou dans certains groupes humains (vocabulaire lié à la fauconnerie ou à la vènerie par exemple). Néanmoins et avec le souci pragmatique de pouvoir communiquer sur des bases partagées au sein de la francophonie, elle a été supplantée par des noms vernaculaires harmonisés via la langue majoritaire. Ces derniers ont été diffusés par les publications, notamment par les guides des naturalistes, qui les ont imposés auprès de tous les publics. Cette démarche est ouverte aux espèces nouvelles (CABARD & CHAUVET, 1995) et des évolutions sont encore régulièrement proposées et/ou décidées, notamment en lien avec les résultats des études génétiques. Certaines dénominations inappropriées ou erronées perdurent toutefois encore aujourd'hui (WALTER & AVENAS, 2007).



© Jean-Marc CUGNASSE

Figure 2.
Bondrée apivore ou Bondrée vespivore ?

Des noms ou des qualificatifs erronés ou inappropriés

Chez la Bondrée apivore *Pernis apivorus*, le qualificatif « apivore » (qui se nourrit d'abeilles (<http://www.cnrtl.fr/definition/apivore>)) n'est aucunement validé par son régime alimentaire (CRAMP & SIMMONS, 1980). Il serait plus juste de la nommer Bondrée vespivore, pour prendre exemple sur l'occitan (la Gòila vespatièra ; Père Thouy, com. orale). Pour l'Autour des palombes *Accipiter gentilis*, l'attribut « palombe » appartient au vocabulaire cynégétique du sud-ouest de la France et il n'est pas accessible dans les ouvrages scientifiques.

Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus peregrinus* n'est pas un « étranger » qui ne fait que passer en Europe, contrairement à l'avis de Buffon (BUFFON in WALTER & AVENAS, 2007) et à ce qu'indique le qualificatif « *peregrinus* » qui faisait référence à la capture de faucons migrateurs par les

fauconniers du Moyen-Âge. A noter que Paris indiquait également sa présence « estivale dans les régions montagneuses et de grandes forêts, de passage ou erratique ailleurs » (PARIS, 1921). En France, des individus nordiques transitent ou hivernent dans certaines régions mais les couples nicheurs sont sédentaires, se livrant toutefois pour certains à un certain erratisme en hiver. Le qualificatif « pèlerin » est donc inapproprié pour les individus de la population française.

Certains qualificatifs privilégient un des habitats de substitution de l'espèce, comme c'est le cas pour l'Effraie des clochers *Tyto alba* dont les programmes de conservation tendent, de fait, à focaliser les actions sur des habitats anthropisés. En revanche, certains permettent de spécifier pertinemment la terre d'origine d'une espèce qui a fait l'objet d'introductions dans d'autres régions du pays comme c'est le cas de la Marmotte des Alpes *Marmota marmota*.



Figure 3.

Bouquetin des Pyrénées ou Bouquetin ibérique ou Chèvre sauvage ibérique ?

Des espèces se voient confinées à une des régions naturelles où elles sont présentes comme le Lagopède alpin *Lagopus muta* (PARIS, 1921 ; PETERSON et al., 1967) nommé également Lagopède muet (PARIS, 1921 ; MÉNEGAUX, 1932), la Niverolle alpine *Montifringilla nivalis* anciennement Niverolle des neiges (PARIS, 1921 ; MÉNEGAUX, 1939) ou Niverolle (PETERSON et al., 1967), l'Accenteur alpin *Prunella collaris* qui était la Fauvette des Alpes et, localement, le Pégot (MÉNEGAUX, 1937). Ces espèces sont pourtant présentes dans d'autres chaînes montagneuses, comme les Pyrénées. Chez les oiseaux, seule une sous-espèce d'oiseau est rattachée aux Pyrénées, la Perdrix grise des Pyrénées *Perdix p. hispaniensis*. Pour Le Bouquetin des Pyrénées, disparu récemment et qui fait l'objet d'une réintroduction à partir d'individus prélevés dans d'autres populations espagnoles, il est proposé de le nommer « Chèvre sauvage ibérique »

en accord avec les appellations locales (GARCÍA-GONZÁLEZ et al., 2021). Les auteurs de sa réintroduction en France ont choisi quant à eux « Bouquetin ibérique ».

Le Moineau domestique *Passer domesticus* se voit contester son statut d'espèce sauvage. Certes il a appris à vivre avec succès au contact rapproché des humains, souvent dans des environnements que ce dernier domine, mais il n'a fait l'objet d'aucun élevage intentionnel. Ce qualificatif entretient donc la confusion entre le sauvage et le familier, confusion qui perturbe le débat sur la perception du comportement de la faune sauvage. Le terme « familier » (<https://www.cnrtl.fr/definition/familier>), déjà en vigueur chez d'autres passereaux (Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, Corbeau familier *Corvus splendens*) nous semblerait plus adapté. Ce débat pourrait être d'actualité dans le contexte de l'emprise croissante



© Jean-Marc CUGNASSE

Figure 4.
Accenteur alpin ou Accenteur montagnard ?

des humains sur les milieux naturels et sur les espèces.

Le nom « Faisan de Colchide » *Phasianus colchicus* désigne une espèce sauvage qui vit naturellement en Asie (le Faisan obscur *P. colchicus mut tenebrosus* est un mutant). Il a été conservé pour désigner les souches domestiquées à des fins ornementales ou « améliorées » à des fins cynégétiques via une sélection zootechnique (souche INRA,...), sans prise en compte de l'appartenance à des sous-espèces (BIADI & MAYOT, 1990). Ainsi, la dénomination « Faisan domestique » restituerait mieux l'histoire de cette espèce allochtone qui, en France, n'a pas vraiment une existence sauvage autonome et pérenne. Le débat est ouvert également pour les rapaces hybridés, notamment pour les faucons de chasse *Falco* sp. (FLEMING et al., 2011 ; CUGNASSE et al., 2017), et pour des espèces allochtones marrons tels le Vison d'Amérique *Neovison vison*, le Raton laveur *Procyon lotor*, le Ragondin *Myocastor coypus* ou le Rat musqué *Ondatra zibethicus*. Le Canard colvert *Anas platyrhynchos* est quant à lui une espèce autochtone qui, bien que faisant l'objet d'un élevage et de lâchers cynégétiques intensifs depuis plus de 30 ans, n'a généré qu'une introgression limitée dans la population sauvage, la contribution démographique et génétique des individus d'élevage à la population sauvage étant faible (CHAMPAGNON, J. (2011). Il a toutefois été constaté un changement dans la morphologie du bec (CHAMPAGNON et al., 2010). Sans doute faut-il raison garder et ne pas appliquer une discrimination vis-à-vis des populations qui ont fait l'objet d'hybridations peu nombreuses et surtout sans démarche zootechnique, comme chez le Cerf élaphe *Cervus elaphus* avec le Cerf sika *Cervus nippon* (LOCATELLI et al., 2018) ou chez le Bouquetin des Alpes avec la

Chèvre domestique *Capra hircus* (MORONI et al., 2022). Une dénomination spécifique pourrait toutefois être envisagée pour éviter les dérives zootechniques les plus significatives et pour clarifier dans la durée le statut des populations faisant l'objet de recherches scientifiques ou sollicitées dans le cadre de projets de conservation, ainsi que cela a été acté pour le Mouflon méditerranéen *Ovis gmelini musimon* x *Ovis* sp. (CUGNASSE, 1994). On notera que le métissage de sous-espèces a été une stratégie assumée pour la réintroduction du Faucon pèlerin en Amérique du Nord (CADE, 2003) et que le débat reste ouvert pour d'autres espèces disparues, comme le Tarpan *Equus ferus gmelini* (AUBERT & MARQUART, 1997 ; ARTHEN, Projet Tarpan, 2012). Pour ce qui concerne l'Auroch *Bos primigenius*, espèce éteinte, la « reconstitution » morphologique est une race zootechnique.

Des qualificatifs peuvent prêter à confusion, voire être préjudiciables à l'image du nommé

Le Fou de Bassan *Morus bassanus* et le Bruant fou *Emberiza cia* sont ainsi surnommés car les prédateurs humains trouvaient leur comportement inadapté face à leurs techniques de capture (CABARD & CHAUVET, 1995) ! La Buse féroce *Buteo rufinus* a été affublée du qualificatif féroce, qui ne se justifie aucunement comme j'ai pu l'observer, et qui signifie en fait « sauvage » (CABARD & CHAUVET, 1995). Nul doute que la subtilité étymologique échappe à la perception logiquement ressentie du fait du sens premier. L'Effraie des clochers *Tyto alba* n'est pas en reste puisque son nom rappelle qu'elle était perçue comme un oiseau effrayant et de mauvais augure, ce qui lui a valu de nombreuses persécutions, et une

réputation de briseuse d'os (déformation d'orfraie), ce qui ne manquera pas de surprendre tous ceux qui analysent ses pelotes de réjection ! (CABARD & CHAUVET, 1995 ; WALTER & AVENAS, 2007). Quant à « apivore », ce terme a affublé la Bondrée d'une réputation de prédateur des ruchers !

Des qualificatifs anthropomorphiques peuvent être perçus comme maladroits

Il serait sans doute bienvenu d'écarter les projections anthropomorphiques, dont l'inspiration peut être parfois singulière, et qui tour à tour attribuent un capital de sympathie à une espèce, telle la référence au charme (Sarcelle élégante *Sibirionetta formosa*, Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, Sterne élégante *Sterna elegans*, Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*) ou à la jovialité (Traquet rieur *Oenanthe leucura*), ou au contraire la déprécient (Tourterelle triste *Zenaida macroura*, Martin triste (ou Merle des

Moluques) *Acridotheres tristis*, Traquet deuil *Oenanthe lugens*, Mésange lugubre *Poecile lugubris*).

Des qualificatifs inspirés des classes aristocratiques¹

Le rang hiérarchique de la noblesse n'est plus en accord avec le régime républicain choisi par les français et ne présente plus de repères pertinents aujourd'hui. C'est le cas des adjectifs « royal » (Aigle royal² *Aquila chrysaetos*, Milan royal *Milvus milvus*, Sterne royale *Thalasseus maximus*,...) et « impérial » (Aigle impérial *Aquila heliaca*). On notera que la Grande-Bretagne, qui vit sous régime monarchique, privilégie la couleur pour l'Aigle royal (Golden eagle) et le Milan royal (Red kite). Pour le Milan

1. Nous ne citons pas le cas des hiboux « ducs » car nous nous rangeons à l'avis de Denis Buhot (BUHOT, 2000).

2. L'Aigle royal (BELON in BUFFON, 1828 ; GÉROUDET, 1965) était également nommé Aigle doré (BUFFON, 1828 ; MÉNEGAUX, 1932), Aigle royal, Aigle fauve ou Aigle doré (CANTUEL, 1949). Il avait pour synonymes Aigle royal ou Aigle fauve (MÉNEGAUX, 1932), Aigle fauve ou Aigle doré (GÉROUDET, 1965).



© Jean-Marc CUGNASSE

Figure 5.
Avocette élégante ou Avocette à nuque noire ?

royal, dénomination qui semble attestée en français pour la première fois en 1555 chez Pierre Belon, Buffon nous apprend que cet oiseau « *impudent* » doit son qualificatif au fait qu'il servait aux plaisirs des princes qui le faisaient chasser par les faucons (BUFFON, 1928 ; VAN DEN ABEELE, 2007). Ce qualificatif est pour le moins saugrenu et ne mérite pas de passer à la postérité, d'autant que l'espèce bénéficie d'un Plan National d'Action.

Certains qualificatifs sont liés à une religion³

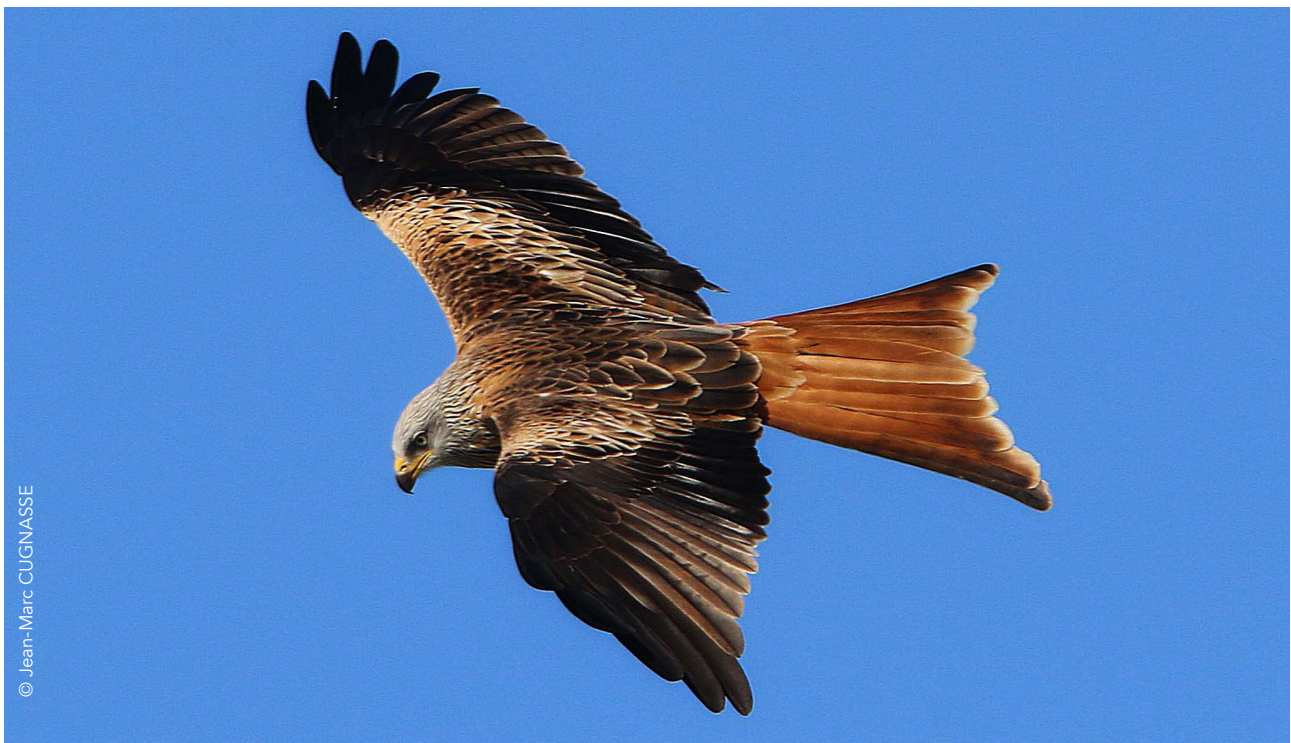
Saint-Martin (Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*) est sans doute peu évocateur pour le grand public et n'est pas vraiment en cohérence avec les objectifs de laïcité définis par le législateur pour favoriser la cohésion au sein de notre société multiculturelle. Les dénominations liées à une fonction (Macareux moine *Fratercula*

3. On peut signaler également le terme « vol en Saint-Esprit » dont la signification n'est pas accessible à tout un chacun, contrairement à « vol sur place ».

arctica, Vautour moine *Aegypius monachus*, Mésange nonnette *Poecile palustris*, Bernache nonnette *Branta leucopsis*) en revanche, peuvent ne pas entrer dans cette catégorie de même que ceux qui renvoient à la mythologie (Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* ou Chevêche d'Athéna *Athene noctua*).

Des qualificatifs pouvant être associés à une culture sexiste

Si le Faucon d'Eléonore *Falco eleonora* a été nommé ainsi en l'honneur d'une femme, curieusement et sauf erreur de notre part, aucune espèce n'est nommée en fonction de caractères phénotypiques propres aux femelles. Des suggestions pourraient être facilement mises en œuvre : la Fauvette à tête noire, par exemple, pourrait être nommée comme en occitan : la « Fauvette à béret » (lo Bartairòl de berret ; Pèire Thouy, com. orale), les deux sexes en portant un... de couleur différente !



© Jean-Marc CUGNASSE

Figure 6.
Milan royal ou Milan rouge ?

Le qualificatif remplacé par le nom de l'inventeur de l'espèce

A l'exception peut-être du Faucon d'Eléonore, nommé ainsi en honneur d'Eléonore d'Arborée de Sardaigne (vers 1350-1404) qui avait décrété la première législation en faveur de la protection des rapaces⁴, la question pourrait être posée sur le principe d'honorer un ornithologue en accolant son propre nom à celui d'une espèce, qui plus est lorsque cette personne obtenait sa découverte par un acte de destruction. Dans ce dernier cas, si la démarche est recontextualisée dans son époque et non jugée à l'aune de la perception actuelle, il convient de rappeler que l'accès à la connaissance des espèces ne pouvait passer que par la capture, faute de matériel d'observation

4. Si certains voient dans cette initiative une démarche intéressée en faveur de la fauconnerie (https://fr.wikipedia.org/wiki/Faucon_d%27%C3%89l%C3%A9onore), il convient de préciser que ce faucon n'a jamais été utilisé pour la fauconnerie.

adéquat et des méthodes non invasives dont nous disposons aujourd'hui. Pour mémoire, il avait été recommandé encore en 1969 de prélever les espèces peu courantes observées en France afin de certifier leur identification (HEIM DE BALSAC, 1969). Les collections constituées par les prélèvements de certains chasseurs-naturalistes sur des populations pour la plupart en meilleur état qu'elles ne sont actuellement, sont aujourd'hui précieuses scientifiquement. Le débat reste ouvert et il est particulièrement sensible à l'endroit des personnalités discutables à l'encontre desquelles une démarche d'effacement a été entreprise par l'AOS⁵ (<https://birdnamesforbirds.wordpress.com/>).

Dans tous les cas, il nous semble que les choix récents d'adjoindre au nom vernaculaire l'aire d'origine comme pour la Sittelle kabyle *Sitta ledanti* (VIEILLARD, 1976) ou de le constituer avec une

5. American Ornithological Association.



Figure 7.
Aigle royal ou Aigle doré ?

dénomination ayant cours au sein de son aire de répartition naturelle, comme pour l'Aoudad *Ammotragus lervia* (WILSON & MITTERMEIER, 2011 ; CUGNASSE, 2022), seraient à privilégier. Des évolutions pourraient être ainsi étudiées, par exemple pour l'Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, dont le nom d'Aigle méditerranéen (ou d'Aigle des garrigues) serait plus évocateur, sans méjuger de l'ornithologue Franco Andrea Bonelli.

Notons au rang des curiosités que les noms qui lient une espèce à un prénom généralement réservé à l'être humain, comme Martin (Martin-pêcheur *Alcedo atthis*) ou Guillaume (Guillemot de Troil *Uria aalge*), serait une spécificité française (Walter & Avenas, 2007).

Conclusion

L'essor de la communication naturaliste et scientifique sur les thèmes de l'écologie, et plus particulièrement de la biodiversité, justifie un débat et nécessite parfois des ajustements sémantiques raisonnables comme nous avons tenté de l'illustrer à travers un certain nombre d'exemples concernant les dénominations vernaculaires. Une telle démarche a été entreprise par des universitaires afin de toiletter les noms attribués pour personnaliser la faune d'Amérique du Nord. Quelques-unes des dénominations examinées dans la présente note, notamment, gagneraient sans doute à être reprises en France. Une démarche pourrait initiée en puisant par exemple dans la richesse des langues régionales.



© Jean-Marc CUGNASSE

Figure 8.

Bruant fou ou Bruant furtif ?

Bibliographie

AUBERT M. & MARQUART J.J. (1997). Le Konik Polski, cheval primitif polonais : ses origines et les raisons de son utilisation pour la gestion des sites naturels. *Bull. Soc. Neuchâteloise Scienc. Nat.*, 120 (2) : 55-70.

BIADI F. & MAYOT P. (1990). *Les faisans*. Hatier, Paris.

BUFFON, G.L.L.C. DE (1828). *Œuvres complètes de Buffon*, tome 18. Eymery, Fruger et Cie, Libraires.

BUHOT D. (2000). Une hypothèse étymologique sur le nom du Hibou grand-duc *Bubo bubo* comme indice de sa répartition méridionale préférentielle sur la longue durée. *Meridionalis*, 2 : 20-26.

CABARD P. & CHAUVET B. (1995). *L'étymologie des noms d'oiseaux*. Eveil Editeur.

CADE T.J. (2003). Starting the Peregrine Fund at Cornell University and Eastern Reintroduction: 73-103. In: CADE T.J & BURNHAM W. (2003). *Return of Peregrine*. The Peregrine Fund, Boise, USA.

CANTUEL P. (1949). *Faune des vertébrés du massif Central de la France*. Paul. Lechevalier, Paris.

CHAMPAGNON, J., GUILLEMAIN, M., ELMBERG, J., FOLKESSON, K., & GAUTHIER-CLERC, M. (2010). Changes in Mallard *Anas platyrhynchos* bill morphology after 30 years of supplemental stocking. *Bird study*, 57(3) : 344-351.

CHAMPAGNON, J. (2011). Conséquences des introductions d'individus dans les populations exploitées : l'exemple du canard colvert *Anas platyrhynchos*. Doctoral dissertation, Montpellier 2.

COUTIN R. (1992). Les noms scientifiques des êtres vivants et leur signification. *Insectes*, 85 : 6-9.

CRAMP S. & SIMMONS K.E.L. (1980). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol.II. Oxford University Press. 695p.

CUGNASSE J.M. (1994). Révision taxinomique des mouflons des îles méditerranéennes. *Mammalia*, 58 (3) : 507-512.

CUGNASSE J.M., DAVID F., COZIC E., GOSSMAN F. & LAGADEC P. (2017). Réflexion sur la présence de rapaces hybrides dans la nature en France et en Europe. *Ornithos*, 24-1 : 1-11.

CUGNASSE J.M. (2022). A propos de la dénomination française du Mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*, Pallas, 1777). *Plume de Naturalistes*, 6 : 11-14.

FLEMING L.V., DOUSE A.F. & WILLIAMS N.P. (2011). Captive breeding of peregrine and other falcons in Great Britain and implications for conservation of wild populations. *Endangered Species Research* 14 : 243-257.

FORSTER, J. R. (1767). Specimen Historiae Naturalis Volgensis. Auctore JR Forster. *Philosophical Transactions*, 57 : 312-357.

GARCÍA-GONZÁLEZ, R., HERRERO, J., NORES, C., 2021. The names of southwestern European goats: is Iberian ibex the best common name for *Capra pyrenaica*? *Animal Biodiversity and Conservation*, 44.1: 1–16, Doi: <https://doi.org/10.32800/abc.2021.44.0001>

HEIM DE BALSAC H. (1969). A propos de l'observation d'espèces peu courantes. *Alauda*, 4 : 346-347.

LOCATELLI Y., MAILLARD J.F. ET SAINT-ANDRIEU C. (2018). L'hybridation entre cerf sika et cerf élaphe. *Faune sauvage*, 321 : 28-33.

MÉNEGAUX A. (1932). *Les oiseaux de France*, vol. I. Paul Lechevalier édit., Paris.

MÉNEGAUX A. (1937). *Les oiseaux de France*, vol. III. Paul Lechevalier édit., Paris.

MÉNEGAUX A. (1939). *Les oiseaux de France*, vol. IV. Paul Lechevalier édit., Paris.

MORONI B., BRAMBILLA A., ROSSI L., MENEGUZZI P. G., BASSANO B. ET TIZZANI P. (2022). Hybridization between Alpine Ibex and Domestic Goat in the Alps: A Sporadic and Localized Phenomenon ? *Animals*, 12(6), 751.

PARIS P. (1921). *Faune de France*. 2 : Oiseaux. Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles.

PETERSON, R., MOUNTFORT G., HOLLOWAY P.A.D., & GÉROUDET P. (1967). *Guide des Oiseaux d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchatel.

VAN DEN ABEELE, B. (2007). Le milan, un bien royal vaurien. *Aves*, 44 : 119-123.

VEILLARD J. (1976). La Sittelle kabyle. *Alauda*, 44 : 351 - 352.

WALTER, H., & AVENAS, P. (2007). *La mystérieuse histoire du nom des oiseaux : du minuscule roitelet à l'albatros géant*. Laffont.

WILSON, D.E. & MITTERMEIER, R.A. EDS. (2011). *Handbook of the Mammals of the World*. Vol. 2. Hoofed Mammals : 714-715. Lynx Edicions, Barcelona.

Pour citer cet article :

CUGNASSE, J-M. 2023.

Communiquer sur les espèces avec des termes faisant communauté. *Plume de Naturalistes* 7 : 143-154.

ISSN 2607-0510

Pour télécharger tous les articles de *Plume de Naturalistes* : www.plume-de-naturalistes.fr